



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ,
en charge de la prévention

DIRECTION DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE
MODERNISATION DES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES
BUREAU DES PROGRAMMES DE SANTÉ

.....
La Directrice

Affaire suivie par :
Secrétariat BPS/ Mélissa LACOSTE

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 1 4 2 6 5 / MSP / DSP / DSSP / BPS

Papeete, le 04 OCT. 2022

à

Destinataires in fine

Objet : Ouverture de l'espace dédié aux professionnels de santé du site www.aita-tabac.pf

P. J. : Affiche AITA TABAC

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture de l'**espace dédié aux professionnels de santé** au sein du site www.aita-tabac.pf/espace-pro/



Pour rappel, afin de lutter contre le fléau du tabagisme, le Ministère de la santé, *en charge de la prévention* et la Direction de la santé ont défini une politique en 4 axes stratégiques :

- Informer et communiquer sur l'arrêt du tabac et ses bénéfices ;
- Former les professionnels de santé au sevrage tabagique ;
- Rendre accessible le sevrage tabagique partout en Polynésie française ;
- Adapter la réglementation pour orienter les comportements vers l'arrêt du tabac.

La mise en œuvre de ce plan stratégique est en cours et s'est notamment traduite par le lancement, le 31 mai dernier, de la plateforme numérique dédiée au sevrage tabagique :

www.aita-tabac.pf.

L'objectif de cette plateforme est double. Il s'agit d'offrir un premier niveau d'aide au sevrage tabagique à tout polynésien souhaitant arrêter de fumer et de diffuser l'information sur les bienfaits de l'arrêt du tabac à la population en général.

L'espace professionnel a quant à lui, pour objectif de **donner accès à l'information et aux outils d'aide au sevrage à l'ensemble des professionnels de santé** souhaitant accompagner leurs patients à l'arrêt du tabac.

Il se compose de quatre onglets :

- Informations : qui contient l'ensemble des supports d'information destinés au public cible ;
- Dépistage et accompagnement du patient : contenant les outils pour le dépistage et pour l'accompagnement pratique du patient pendant son sevrage ;
- Animation : qui recense des outils pour animer des séances d'information ou de sevrage tabagique notamment en groupe ;
- Formation : pour contacter le Centre de Prévention et de Soins des Addictions (CPSA) et bénéficier de leur formation au sevrage tabagique.

L'accès à cet espace est gratuit et se fait par inscription. Celle-ci permet également, avec l'accord de chacun, de compléter la base de données utilisée par la Direction de la santé afin de développer une cartographie dynamique des professionnels de santé pratiquant l'accompagnement au sevrage tabagique sur l'ensemble du territoire.

Rapprocher le patient du praticien pour un accompagnement professionnel régulier, suivi et adapté afin de mettre toutes les chances en sa faveur pour un arrêt du tabac.



Pour toute information vous pouvez contacter Mme Mélissa LACOSTE au 40 46 61 88 ou à l'adresse suivante : melissa.lacoste@administration.gov.pf.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copies :

MSP 1
BPS 1
Pharmappro 1

Pour le Ministre et par délégation


Merehau MERVIN



Destinataires in fine :

- Monsieur le Président du Conseil de l'ordre des médecins ;
- Monsieur le Président du Conseil de l'ordre des pharmaciens ;
- Madame la Présidente du Conseil de l'ordre des sages-femmes ;
- Madame la Présidente du Conseil de l'ordre des infirmiers ;
- Monsieur le Président du Syndicat des médecins libéraux de Polynésie française (SMLPF) ;
- Monsieur le Président du Syndicat des médecins libéraux généralistes (SMLG) ;
- Madame la Présidente du Syndicat des pharmaciens de Polynésie française ;
- Madame la Présidente du Syndicat des pharmaciens des îles et de Tahiti ;
- Madame la Présidente du Syndicat des sages-femmes ;
- Monsieur le Président du Syndicat des infirmiers ;
- Madame la Directrice du Centre Hospitalier de Polynésie française (CHPF) ;
- Monsieur le Directeur général de l'Institut Louis Malardé (ILM) ;
- Monsieur le Directeur de l'Hôpital de Uturoa - Raiatea (HU) ;
- Monsieur le Directeur de l'Hôpital Louis ROLLIN de Taiohae - Nuku-Hiva (HT) ;
- Madame la Directrice de l'Institut de formation des professions de santé Mathilde FREBAULT (IFPS) ;
- Monsieur le Directeur de la Clinique Cardella ;
- Monsieur le Directeur de la Clinique Paofai ;
- Monsieur le Directeur du Centre Te Tiare ;
- Madame la Directrice de Dial'Isis ;
- Madame la Présidente de l'Association Apair Apurad ;
- Monsieur le Directeur du Centre Ora Ora ;
- Madame la Présidente de la Médecine du travail de la CPME PF ;
- Monsieur le Président de la Médecine du travail du SISTRA ;
- Madame la Directrice de l'Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale (ARASS) ;
- Monsieur le Directeur général de la Caisse de prévoyance sociale (CPS) ;
- Madame la Directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE) ;
- Monsieur le Directeur général de l'éducation et des enseignements (DGEE) ;
- Madame la Directrice du Fare Tama Hau ;
- Monsieur le Responsable des Formations sanitaires de Tahiti Nui (FSTN) ;
- Madame la Responsable des Formations sanitaires de Tahiti Iti (FSTI) ;
- Monsieur le Responsable des Formations sanitaires de Moorea-Maiao (FSMM) ;
- Monsieur le Responsable de la Subdivision santé des îles Sous-Le-Vent (SSISLV) ;
- Madame la Responsable de la Subdivision santé des îles Marquises (SSIM) ;
- Madame la Responsable de la Subdivision santé des Australes (SSA) ;
- Monsieur le Responsable de la Subdivision santé des Tuamotu Gambier (SSTG).

www.aita-tabac.pf



AITA TABAC



MA SANTÉ
MA CIBLE